

Plan de formation initiale réglementaire AESH 2021-2022 groupe O1

Entrée en formation : prise de connaissance du site SEI 67, du cadre des missions et du guide de prise de fonction (3h) en autonomie.

Module d'accueil : informations sur le cadre de travail et la formation (3h) le mercredi 17 novembre 2021 de 9h à 12h à l'Atelier Canopé.

Module de mise à niveau informatique facultatif : inscription sur besoin (3h) le mercredi 24 novembre 2021 de 9h à 12h à l'Atelier Canopé.

Groupe O1	Module Système éducatif	Module Gestes et postures professionnels 1	Module Gestes et postures professionnels 2	Module TCC Troubles de la conduite et du comportement	Module TSA Troubles du spectre autistique	Module TSLA Troubles du langage et des apprentissages	Module UNE Usage du numérique au service de l'élève	APP Analyses de pratique professionnelle En présentiel
Etape 1 Canoprof Premiers éléments de formation (3h30)	Du 17/11/21 Au 01/12/21	Du 24/11/21 Au 07/12/21	Du 05/01/22 Au 18/01/22	Du 09/03/22 Au 22/03/22	Du 09/02/22 Au 22/02/22	Du 23/03/22 Au 05/04/22	Du 02/03/22 Au 15/03/22	4 séances (2h) De 9 h à 11 h pour le 1 ^{er} degré De 14h à 16 h pour le 2 nd degré
Etape 2 Visioconférence Approfondissements et échanges (2h)	Jeudi 02/12/21 18h-19h	Mercredi 08/12/21 10h30-12h30	Mercredi 19/01/22 10H30-12h30	Mercredi 23/03/22 8h-10h	Mercredi 23/02/22 8h -10h	Mercredi 06/04/22 8h-10h	En présentiel Mercredi 16/03/22 8H-10h ou * 10H30 - 12h30	02/02/22 02/03/22 04/05/22 01/06/22
Etape 3 Canoprof Aller plus loin (1h30)	A partir du 03/12/21	A partir du 09/12/21	A partir du 20/01/22	A partir du 24/03/22	A partir du 24/02/22	A partir du 07/04/22	A partir du 17/03/22	groupes répartis géographiquement dans le département 67.

**deux sous groupes A et B ont été formés : A sera convoqué par OM de 8 h à 10H et B de 10H30 à 12H30.*

NB : Les liens Canoprof - plateforme de formation en autonomie à distance - et les liens d'accès aux visioconférences vous sont communiqués par mail.

